

La diffusion aux adhérent-e-s du bulletin d'informations internationales de l'Union syndicale Solidaires est de la responsabilité des structures membres, qui peuvent le reproduire, le glisser dans leurs journaux, bulletins, etc., en reprenant des articles...

Le syndicalisme international est à construire...

L'an dernier, nous avons pris l'initiative de lancer un appel international intitulé « *nous n'avons pas à payer leur crise* ». Une trentaine d'organisations syndicales l'a signé ; malheureusement, nous n'avons pu enclencher une dynamique de travail commun et d'action syndicale. Pourtant, plus que jamais, l'action syndicale internationale est nécessaire, même si la Confédération Européenne des Syndicats porte le message inverse en annulant sa journée de manifestations prévue le 24 mars ! Mais si la CES n'impulse pas un syndicalisme dans lequel nous nous retrouvons, cela ne résout pas l'insuffisance de notre action internationale ; d'autres organisations syndicales se posent les mêmes questions.

Ainsi, suite à des discussions avec les camarades de la CGT d'Espagne, nous organisons les 10 et 11 avril une rencontre du syndicalisme européen antilibéral et anticapitaliste, à Paris. Nous pensons qu'il existe une réelle possibilité de travailler sur nos points communs, puisque nous partageons le rejet des politiques capitalistes, de leurs conséquences, et surtout nous avons la responsabilité d'articuler des ripostes viables.

Le syndicat *Août 80* nous invite à son congrès, fin mars, à Ruda Śląska, en Pologne. Fondé en 1992, *Sierpen 80* est une organisation syndicale d'environ 40 000 membres. Environ 60 % de ses membres travaillent dans les mines de charbon, en Silésie ainsi que plus au nord dans la mine à ciel ouvert de Belchatow. Les principales autres implantations de Sierpen : l'usine automobile FIAT de Tichy (Silésie), des usines sidérurgiques proches de Katowice (Silésie) et de Cracovie (Nowa Huta), les bus et les tramways en Silésie et à Varsovie, des supermarchés Tesco, notamment en Silésie et à Lublin, et chez les ambulanciers de Silésie et des infirmières du centre de la Pologne.

Du 28 au 30 avril, un tribunal international siègera à Mexico pour établir l'état des libertés syndicales au Mexique. Il s'agit de défendre les luttes des syndicats indépendants, au premier rang desquels le SME (électriciens), le syndicat des mineurs, et l'opposition dans le syndicat enseignant, c'est-à-dire les syndicats indépendants des pouvoirs politique et patronal. L'Union syndicale Solidaires est sollicitée pour participer à cette initiative.

La Confédération Syndicale Démocratique de Roumanie nous invite à participer au Forum Social Roumain, du 23 au 25 avril.

Conlutas (Brésil) nous invite à participer du 3 au 6 juin à deux congrès, qui sont liés. Les 3 et 4 juin, ce sera le congrès de cette organisation syndicale et populaire fondée en 2004, à laquelle participent quelques 400 mouvements : des syndicats, des groupes d'opposition dans des syndicats, des mouvements populaires, étudiants, et de lutte contre l'oppression. A l'ordre du jour de ce congrès, il y aura l'unification avec l'Intersyndicale, organisation qui rassemble en son sein d'autres secteurs de la gauche syndicale brésilienne, des mouvements comme Pastorale Ouvrière, le Mouvement des Travailleurs Sans Toit, le Mouvement Terre et Liberté, le Mouvement Avancée Syndicale. Et ce congrès d'unification aura lieu les 5 et 6 juin.

Dans le cadre de la Marche Mondiale des Femmes 2010, une manifestation aura lieu à Paris, le 12 juin. Un forum national « *Femmes en marche, Femmes en luttés* » sera organisé les 12 et 13 juin, à Montreuil. Par ailleurs, le rassemblement européen dans le cadre de la Marche Mondiale se déroulera le 30 juin, à Istanbul.

Le Forum Social Européen se tiendra à Istanbul, du 1^{er} au 4 juillet. Les organisations de Solidaires prévoient maintenant leurs délégations, regardent sur quels thèmes elles interviendront.

Des marches européennes contre le chômage, la précarité, la pauvreté et la misère se préparent pour début octobre. Elles convergeront à Bruxelles pour le 17 octobre 2010, date de la « journée mondiale de refus de la misère », pendant la présidence de l'Union européenne par la Belgique. L'Union syndicale Solidaires sera présente, comme lors des précédentes marches.

Kiev : union contre la privatisation de deux marchés populaires

Helene Corbiere, membre du Convoi Syndical en Ukraine, a adressé ce texte à différentes organisations syndicales françaises, pour contribuer à briser un peu le mur de silence qui entoure les mouvements populaires en Ukraine, Russie, etc.

Le 18 février, dans l'un des plus vieux marchés de Kiev (Jitni) s'est tenu un rassemblement des travailleurs du marché organisés en syndicat autonome et soutenu par l'Union Syndicale Zahyst Pratsi. Ces travailleurs indépendants qui louent à la ville un emplacement au sein de ce marché protestent contre la privatisation de leur lieu de travail planifié par le conseil municipal. Cette privatisation, qui a été décidée à la va vite en fin de séance en octobre 2009 a été tenue secrète, jusqu'à sa déclaration officielle le 29 janvier.

Alors que chaque entrepreneur paye tous les mois son emplacement auprès de la mairie, celle-ci n'a jamais partagé ses projets concernant l'avenir de ce lieu populaire. Il est possible qu'on y vende par la suite uniquement des vêtements de marque ou qu'on y construise un cinéma à la mode, dans tous les cas la location d'espace comme cela est le cas actuellement serait difficile. Même si après la vente on proposait aux travailleurs d'acheter leur emplacement, bien peu auraient de quoi le payer.

Le marché Jitni est situé dans le nord de la ville dans un quartier touristique. C'est un lieu très vivant où travaillent plus d'une centaine de personnes et dans lequel on peut acheter toutes sortes de produits frais et à bon marché. D'après les députés appartenant à une fraction de l'opposition venus en soutien, la part de viande et de produits laitiers vendus dans le marché Jitni est non négligeable (20 à 30%) par rapport au volume vendu dans les supermarchés de la ville. Il est vrai que les kiéviens ont gardé l'habitude de faire leurs courses dans ces marchés réputés pour la fraîcheur de leurs produits et leurs prix attractifs en comparaison avec ceux pratiqués dans les chaînes de supermarchés disséminés à travers la ville et dont la fraîcheur des produits est souvent mise en doute.

Les représentants syndicaux d'un autre marché important du sud de la ville -le marché Vladimirski- se sont joints à la lutte pour les mêmes raisons. Lors de ce rassemblement la peur, au sein des travailleurs protestataires, de représailles de la part de l'administration du marché (liée à la mairie) était assez palpable. Cela est d'autant plus compréhensible qu'une série d'intimidations ont eu lieu avant la tenue du rassemblement. Le matin même, un vendeur a remarqué dans un mur de son stand un trou par balles ainsi que dans un chapeau. Le coup venait d'une arme à feu, tiré depuis un point en hauteur. À ce moment là, hormis les services de sécurité employés par l'administration du marché, il n'y avait personne. De surcroît au même moment, une pétition a circulé au nom du syndicat sans en-tête ni logo. Il s'agissait d'un faux qui exhortait les gens à soutenir la lutte contre la privatisation et contre la mairie "par tous les moyens nécessaires"! Il y a peu de temps un incendie s'est déclenché au premier étage du marché et il serait selon la direction une combustion "spontanée".

Les syndicats des deux marchés font circuler une pétition auprès des clients et habitants du quartier contre la privatisation par la mairie de cet espace public. Le 25 février, alors que la Rada réexaminait le projet de privatisation, les deux syndicats ont décidé d'une action commune : le marché était en grève et les produits étalés en face du parlement. Parallèlement le 22 février le parquet a fait appel de la décision du conseil municipal concernant la vente de ces deux marchés et a pointé le non respect des lois concernant les bâtiments publics privatisables ainsi que l'absence de concertation avec les commissions d'urbanisme et de lutte contre le monopole pour la capitale.

Maroc : les militants de l'ANDCM cessent leur grève de la faim



Après 54 jours de grève de la faim, les 4 militants de l'Association Nationale des Diplômés Chômeurs du Maroc (ANDCM) de Taroudant, ont décidé de répondre positivement à l'appel de plusieurs organisations, pour protéger leur vie en arrêtant cette grève de la faim qui les conduisait vers la mort. Les grévistes ont publié un communiqué au titre clair « *nous n'allons pas mourir, nous allons continuer à être une épine dans la gorge des autorités de Taroudant* ».

Ces 4 militants étaient en grève de la faim depuis le 11 janvier 2010, et c'est la deuxième fois, en un court laps de temps et pour les mêmes raisons, qu'ils adoptent cette mesure. Le 19 octobre 2009 ils avaient commencé une grève de la faim, interrompue le 10 novembre après être arrivés à un accord. C'est le non respect de l'accord par les autorités gouvernementales qui les a contraints à reprendre la protestation. La raison de leur action, c'est l'exigence que les autorités de Taroudant adoptent une politique d'embauche juste, qui élimine une fois pour toutes les pratiques féodales et tienne compte des militants de l'ANDCM qui sont discriminés et exclus lors des processus de sélection pour les postes de travail.

L'action de ces camarades poursuit celle menée par les militants de l'ANDCM depuis des années. Leur grève de la faim avait comme slogan « *vivre avec dignité ou mourir* ». Ils terminent leur déclaration ainsi : « *nous pensions être seuls. Mais non : nous sommes soutenus par des organisations progressistes et démocratiques qui luttent et se solidarisent avec notre combat pour le droit au travail, à l'organisation, à la vie. Elles ont suivi à nos côtés tout notre mouvement. Elles nous appellent maintenant à protéger nos vies, et s'engagent à lutter avec nous pour la satisfaction de nos revendications...* »

Algérie : 80 jours de grève de la faim pour Meryem Mehdi

Le 4 mars, un accord est enfin intervenu avec British Gas et l'avocat de Meryem. Cela met donc un terme à 80 jours de grève de la faim, suite au **licenciement de cette militante par la multinationale** (voir *Solidaires international* n° 17).

Classée, comme elle s'en vante sur son site, dans le top 10 des entreprises où il fait bon travailler par le *Financial Times*, et dans les 100 meilleures par le *Sunday Times*, British Gas viole pourtant en toute impunité le droit du travail en Algérie.

Au contraire du syndicat officiel (UGTA), le syndicalisme autonome (SNAPAP, CNES, etc.) n'a cessé de soutenir Meryem. L'heure est maintenant à souhaiter le meilleur rétablissement possible à Meryem ; ce ne sera pas sans difficulté après une grève de la faim aussi longue.



Arrêtons la guerre au Chiapas !



Le zapatisme est à l'heure actuelle, à l'échelle internationale, l'une des références de lutte civile et transformatrice et un exemple de ce que peut arriver à construire une société organisée. L'autonomie et l'auto-organisation de ses communautés se consolident en tant que mode de vie capable de surpasser largement le modèle proposé par les démocraties formelles et représentatives. Dans le but de miner l'alternative zapatiste, le gouvernement de l'État du Chiapas, de la gauche institutionnelle mexicaine (PRD), et l'extrême droite qui tient le gouvernement fédéral (PAN) fomentent des affrontements et des attaques au travers d'organisations paramilitaires comme l'"Armée de Dieu" ou l'"OPDDIC". Ces organisations, constituées de membres du PRI et d'autres éléments violents sans la moindre éthique, s'acharnent contre l'objectif commun : les bases de soutien de l'EZLN. Un appel international, signé par notre Union syndicale Solidaires, a été lancé :

Depuis le 12 janvier 1994, l'**Armée Zapatiste de Libération Nationale (EZLN)** s'est engagée devant la société civile nationale et internationale à n'entreprendre aucune action armée contre le gouvernement fédéral, de l'État ou municipal. Depuis lors, l'EZLN a tenu sa parole, malgré une forte militarisation dans son territoire et la création de plusieurs groupes paramilitaires, qui, d'une façon récurrente, ont provoqué des affrontements sans atteindre leurs objectifs.

Aujourd'hui, le Conseil de Bon Gouvernement « *El camino del futuro* », du Caracol de « *Resistencia hacia un nuevo amanecer* », situé à La Garrucha, dénonce l'existence de documents dans lesquels **le groupe paramilitaire Organización Para la Defensa de los Derechos Indígenas y Campesinos (OPDDIC), est en train de préparer un attaque** pour déloger les zapatistes de Santo Domingo, utilisant des armes à feu et même des bombes.



Nous, qui avons accompagné les zapatistes dans leur lutte pour une paix avec justice et dignité, sommes en alerte devant cette menace et dénonçons le gouvernement, (fédéral, de l'État et municipal), ainsi que les forces armées cantonnées là-bas, comme directement responsables de toute attaque. Nous croyons en la force de volonté de nos frères et sœurs zapatistes pour résister dans la défense de leur pays et maintenir leur parole de ne pas se lancer dans aucune action défensive. Nous appelons les Mexicains et les internationaux de bonne foi à se prononcer sur la question et à rester en alerte.

<http://enlacezapatista.ezln.org.mx/denuncias/3156>

Nouveau coup de force antisyndical au Mexique

Après l'occupation militaro-policière suivie de « l'extinction » de la compagnie d'électricité *Luz y Fuerza del Centro* (LFC) et le licenciement sans préavis de 44 000 travailleuses et travailleurs en décembre dernier, voilà que le gouvernement fédéral mexicain remet ça, à plus petite échelle mais avec une grosse charge symbolique, pour la mine de cuivre de Cananea, État de Sonora.

La Justice du travail, le 11 février 2010, a déclaré « terminées » les relations de travail entre *Mexicana de Cananea* - filiale du *Grupo México* - et le Syndicat National des Travailleurs des Mines, de la Métallurgie et Assimilés de la République Mexicaine (SNTMMSRM). Cela signifie le **licenciement collectif des 1 100 travailleurs de la mine**. Le problème, c'est que ces travailleurs étaient en grève — légale — depuis deux ans et demi, et que la législation en vigueur interdit le licenciement collectif de travailleurs en grève. Cette violation par la justice des principes élémentaires du droit n'est hélas pas surprenante : on se rend compte depuis quelques années que la justice du travail est étroitement inféodée au gouvernement fédéral. Or Javier Lozano Alarcón, avocat d'affaires devenu ministre du Travail, défend depuis le début, mot pour mot, la position de Germán Larrea, patron du *Grupo México*. Mieux encore : l'actuel « Secrétaire de Gouvernement » (ministre

chargé de toute la politique intérieure, qui joue de fait un peu le rôle d'un premier ministre), Fernando Gómez Mont, est l'avocat de *Grupo México* !

Autant le syndicat des électriciens (SME) avait su garder depuis sa fondation en 1914 indépendance, combativité et démocratie interne, autant rien ne prédisposait au départ le syndicat des mineurs à se retrouver ainsi à l'avant-garde de la lutte pour la défense du droit de grève. Syndicat « classique » de l'époque du parti-État PRI, avec dirigeant à vie menant une existence de nabab, il était bien dans le moule de ces syndicats mexicains dont la première fonction était d'encadrer les travailleurs pour qu'ils ne perturbent pas les plans du gouvernement. Bien sûr, il fallait pour qu'ils restent crédibles que de temps en temps, respectueusement, ils revendiquent quelque chose. À partir de l'alternance politique de 2000, le syndicat des mineurs avait même pris le tournant du PRI au PAN, comme la plupart de ses semblables : le réflexe de servir le gouvernement a été plus fort que d'hypothétiques convictions politiques. L'inamovible Napoleón Gómez Urrutia, dirigeant du syndicat, était à tu et à toi avec le président PAN Vicente Fox.

Et puis s'est produite la catastrophe de Pasta de Conchos, État de Coahuila, où 65 mineurs ont péri ensevelis, le 19 février 2006. L'émotion a été d'autant plus forte dans la profession que la catastrophe pouvait se reproduire n'importe où, du fait des lamentables conditions de sécurité qu'imposait partout *Grupo México*. Napoleón Gómez ne pouvait ignorer la clameur de la base. Il a donc revendiqué en son nom l'amélioration de la sécurité au travail, ce qui est la raison de la grève de Cananea. Mal lui en a pris : le président Fox a aussitôt entamé contre lui une campagne de harcèlement judiciaire qui continue sous la présidence Calderón et l'a obligé à demander l'asile au Canada. Le ministère du Travail a également tenté, en vain, de le renverser et d'imposer un dirigeant à sa botte, c'est à dire à celle du patron.

Cela explique le caractère double, voire triple aujourd'hui, de la grève de Cananea : **grève pour l'amélioration des conditions de sécurité**, elle est aussi l'expression de la **volonté des mineurs de garder leur syndicat de l'ingérence patronale et étatique**, et de surcroît maintenant elle devient une **grève pour la défense du droit de grève**. Mais sur le plan symbolique elle acquiert en plus un autre caractère. Le Mexique s'apprête à commémorer à la fois le bicentenaire de la Guerre d'indépendance, commencée en 1810, et le centenaire de la Révolution, qui a éclaté en 1910. Or tous les Mexicains savent que le prélude à la Révolution a été, en 1908, une grève longue et durement réprimée par la dictature de Porfirio Díaz dans la mine de... Cananea !

Le syndicat des mineurs a porté plainte auprès de la Commission Interaméricaine des Droits Humains pour violation du droit de grève et de la procédure légale. En attendant, rien ne s'oppose en principe à une intervention policière ou militaire à tout moment pour reprendre la mine aux travailleurs qui l'occupent et la rendre à *Grupo México* pour que celui-ci reprenne l'exploitation. Oui, mais... Les mineurs ont fait largement savoir qu'ils défendraient leur mine, au besoin au prix de leur vie. Ils ont également déclaré qu'ils utiliseraient leurs engins de chantier pour empêcher l'entrée de la police ou de l'armée. Autour d'eux, la solidarité s'organise. **Menés par le SME, bon nombre de syndicats (UNT, CNTE...) et d'organisations paysannes et citoyennes ont décidé de former un « cordon de paix » autour de Cananea pour empêcher les forces de l'ordre de donner l'assaut.** Dans un autre domaine, des sénateurs et députés tentent de faire révoquer la concession de la mine à *Grupo México* : d'après la constitution mexicaine, en effet, le sous-sol reste la propriété inaliénable de l'État fédéral, et seules des concessions, révocables par définition, peuvent autoriser des entreprises privées à l'exploiter. Le déplorable état de la sécurité dans les mines suffirait à lui seul à justifier cette révocation de la concession. Bref, la tension monte. Elle trouvera une expression lors de la grève nationale appelée au départ par le SME pour le 16 mars prochain, mais qui regroupe maintenant bien des secteurs dont les revendications sont différentes, mais la colère semblable.

CRID'infos : bulletin de février



Le Centre de Recherche et d'Information pour le Développement, est un collectif de 54 associations françaises de solidarité internationale, partageant une même conception du développement humain, solidaire et durable passant par le renforcement des sociétés civiles.

Au sommaire de son bulletin n° 77 : 10 ans du processus FSM ... et maintenant ? - L'actualité du CRID et de ses membres - Portraits de l'association Enfants du Monde/Droits de l'Homme et de la plateforme DESC - Débats : « Pour Haïti : honneur et respect » - Publications – Agenda

http://www.crid.asso.fr/IMG/pdf/crid_infos_no77_fevrier_2010.pdf

Réseau syndical euromaghrébin : délégation en Algérie

La réunion de ce réseau, fin janvier à Marseille, a permis plusieurs décisions ; une d'elles était l'envoi d'une **délégation intersyndicale (Solidaires, CNT, CGT d'Espagne, ...)** en Algérie, pour affirmer notre soutien aux syndicats autonomes, contestés par le pouvoir depuis leur création et actuellement confrontés à un nouveau pic de répression. La délégation est actuellement sur place, nous ferons un compte rendu dans notre prochain bulletin.

En complément à ce bulletin, vous pouvez retrouver les matériels liés à l'actualité internationale et le matériel de la commission internationale de Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.solidaires.org/article12420.html>
